



# Les dessous d'une « SAGE DÉCISION »

Le conseil d'administration ENGIE du 1<sup>er</sup> avril 2020 a décidé à l'unanimité de renoncer à verser le dividende au titre de l'année 2019 et annule sa guidance 2020, c'est-à-dire la communication au marché.

Quelques jours auparavant, la CGT, avec l'ensemble des organisations syndicales d'ENGIE, avait interpellé le ministre de l'économie et des finances, Bruno LEMAIRE sur l'absurdité de verser des dividendes en cette période de crise sanitaire planétaire et en demandant la mise en place d'une nouvelle politique financière. La CGT revendique un niveau de dividende de 50% maximum du résultat net part du groupe (RNpG). Ces six dernières années (2013 à 2018), Les dividendes se sont élevés à plus de 15 milliards d'euros : si l'on avait appliqué la règle de 50% du RNpG, ils n'auraient été que de 2,5 milliards. Ce sont ainsi 13 milliards que le Groupe aurait pu collecter sans recourir à l'emprunt pour mettre en œuvre sa stratégie, en lien avec la transition énergétique, développer les compétences et l'emploi, améliorer les salaires et les garanties collectives.

Nous saluons bien évidemment la décision du conseil sur les dividendes 2020, mais lors de son information, la DRH ENGIE a indiqué clairement que cela aurait un impact sur la participation, l'intéressement et sur les NAO 2021. Il faut comprendre que l'austérité sera pour tout le monde. La CGT s'inscrit en faux sur cette vision : l'absence de dividendes ne vise pas à l'austérité (d'ailleurs cela n'appauvrit pas les actionnaires) mais au contraire de disposer de moyens pour relancer l'économie de l'entreprise et du pays, le plus rapidement possible, notamment par l'investissement, le maintien de l'emploi et du pouvoir d'achat des salarié-es.

Or, nous n'avons eu aucune information sur l'affectation des 1,9 milliard d'euros de dividendes. Il faut que la direction du Groupe les utilise pour soutenir l'ensemble de nos entreprises dans le monde et particulièrement en Europe afin de garantir le maintien du salaire de tous nos salariés.

## **Ce sont bien les salariés qui vont payer la crise !**

La DRH ENGIE nous annonce un recours massif au chômage partiel, mais que les salariés garderaient intact leur pouvoir d'achat ... Dans les faits, les salariés vont toucher 70% de leur salaire brut et devront monétiser leur RTT, congés ou CET pour compléter ... Ceux qui sont maintenus en activité seraient contraints de poser congés et RTT. Ce sont bien les salariés qui vont payer via leurs congés la différence de salaire. De plus il est à noter que les indemnités perçues lors du chômage partiel sont exonérées de cotisations sociales salariales mais aussi patronales !

Il est indispensable pour la CGT de ne pas généraliser ce processus afin de pénaliser le moins possible les comptes sociaux ce qui engendrerait plus de taxes pour les salariés.

La CGT demande à ce que l'ensemble des salariés du groupe soit rémunéré à 100 % de leur salaire (en y incluant les primes) sans avoir recours à la pose obligatoire de congés.

La CGT demande le maintien des emplois dans le groupe et à ce qu'aucun licenciement ne soit engagé sur la base du manque de production.

Ces mesures drastiques, si elles étaient mises en œuvre, sont d'autant plus injustes que de nombreux salariés travaillent chez eux dans des conditions parfois complexes entre vie de famille et vie professionnelle pour accomplir leurs missions ou sont encore sur le terrain et malgré le manque de protection ces dernières semaines et les risques importants, ils ont effectué leur mission. L'enjeu pour le Groupe est de ne pas pénaliser les salarié-es aujourd'hui pour reprendre le travail dans les meilleures conditions demain. Nombre de sociétés ont déjà acté des indemnités de chômage technique à 100% par exemple.

A contrario, les « coups de menton » et les décisions brutales des différentes DRH du groupe, sur les baisses de revenus en chômage technique, les pertes de congés et de RTT, les menaces sur les salaires et autres rémunérations ne sont pas de nature à améliorer la confiance des salarié-es. Nous serons aux côtés du personnel pour rappeler cette attitude quand le jour viendra de reprendre le travail. Gageons que les discours fleuriront sur le « tous ensemble » et la « nécessaire solidarité » : Mesdames et Messieurs de la direction générale Groupe, c'est maintenant qu'il faut faire preuve de solidarité avec le personnel.

Après cette crise, l'enjeu majeur va être de protéger au maximum nos salariés et mettre en place des procédures claires et applicables partout dans le groupe. Le groupe pourra compter sur les salariés à la condition que les conditions de travail et de protection soient au rendez-vous. Pour la CGT, il est impensable de reprendre le travail dans les conditions actuelles ou les protections se font attendre et ou les informations de la DRH restent floues, complexes et peu comprises sur le terrain.

Dans le monde nouveau qui arrive, il est impératif que ENGIE revoie sa stratégie tant en terme de versement de dividendes que de protection des salariés dans le cadre d'une politique sociale plus juste !

Contact: Yohan THIEBAUX, coordinateur CGT Groupe, 06 33 38 28 35